

Organiser votre trésorerie

Distinguer les besoins de l'entreprise du capital mobilisable.

01 · Partir de votre calendrier d'activité

Le solde d'un compte ne représente pas à lui seul une trésorerie disponible pour un placement. Commencez par vos encaissements et décaissements prévus, leur saisonnalité et les dépenses déjà engagées.

- Quelles échéances sont prévues dans les prochains mois ?
- Quels encaissements restent incertains ?
- Quelles dépenses exceptionnelles ou investissements sont envisagés ?

02 · Identifier les sommes mobilisables

Travaillez avec des données datées et séparez les comptes de l'entreprise de votre patrimoine personnel. Votre expert-comptable peut vous aider à fiabiliser les informations nécessaires à la réflexion.

- Soldes des comptes et placements de l'entreprise.
- Prévisionnel de trésorerie et engagements connus.
- Besoins de fonctionnement et marges de sécurité que vous souhaitez conserver.

03 · Définir le cadre du projet

Le placement éventuel vient après la définition du montant, de l'horizon et du besoin de disponibilité. Examinez les conditions d'accès, les frais et les risques avant toute mise en place.

- À quelle date ces sommes pourraient-elles être nécessaires ?
- Quelle perte l'entreprise pourrait-elle supporter ?
- Qui doit valider la décision et quelles informations faut-il lui présenter ?

MA FICHE DE PRÉPARATION

Pour passer de la lecture à votre projet.

Prenez le temps de noter vos repères. Pour chaque montant, précisez la date et ce qui reste à confirmer. Conservez cette fiche avec les documents utiles.

Mon objectif et mon calendrier

Les moyens que je souhaite préserver

Les informations à réunir ou à confirmer

Mes questions pour un prochain échange

Ce guide prépare votre réflexion. Il ne constitue pas une recommandation de placement ni un conseil adapté à votre situation.